

Accompagnement social et éducatif

Renforcer les liens sociaux et les solidarités entre les générations.



QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ?

Social - Éducation - Petite enfance - Personnes âgées - Personnes handicapées - Insertion professionnelle

Ce domaine regroupe des métiers d'aide et d'accompagnement aux personnes tout au long de la vie. Ses missions consistent à l'éveil et la scolarisation des enfants, à l'accompagnement des familles en difficultés sociales ou financières, à l'hébergement ou le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

QUELS MÉTIERS?

- ① Directeur de l'action sociale
- Travailleur social
- Assistant familial
- Coordonnateur enfance jeunesse éducation
- ① Responsable de l'aide sociale à l'enfance
- Éducateur de jeunes enfants
- Animateur de relais assistantes maternelles
- Agent spécialisé des écoles maternelles
- Aide à domicile
- Directeur d'EHPAD
- Référent insertion professionnelle...



OÙ TRAVAILLER?

Les mairies : EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), crèches et garderies, écoles maternelles et élémentaires

Les centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communauté urbaines, centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

Les départements : centre départemental d'action sociale, maison de l'enfance, service emploi-insertion

QUELLES PERSPECTIVES?

Le vieillissement de la population et le développement des besoins des personnes dépendantes ou handicapées engendrent des recrutements : aide à domicile, professionnels soignants... Les attentes des publics évoluant rapidement, ces métiers sont amenés à se professionnaliser et se spécialiser régulièrement.

COMMENT Y ACCÉDER?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr Tel. 02 96 58 64 00 **Finistère** - cdg29.fr

Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr Tel. 02 99 23 31 00 Morbihan - cdg56.fr Tel. 02 97 68 16 00

